

LES UNS, LES AUTRES

ÉPREUVE DE L'EXIL ET BLESSURES DE LA LANGUE

Rajaa STITOU *

La question de la langue est au cœur de la question de l'exil. L'une ne va pas sans l'autre. Pour parler, pour s'ouvrir à l'Autre et aux autres, il faut s'exiler. Cet exil concerne l'épreuve même que traverse tout être de parole dans sa rencontre avec le manque à tout dire. Ce manque dans, et à l'origine de la langue, c'est ce que le langage institué véhicule et subvertit à la fois ; d'où notre tentative incessante de rechercher les mots qui manquent, d'être au plus près du sens, dans un effort toujours renouvelé pour un dire plus précis. Aucun mot ne renvoie à une plénitude. Ce trou dans la langue nous fait buter sur un impossible à dire qui nous surprend dans ses surgissements lorsque certains actes ou certains mots nous paraissent tout à coup privés de sens, réduits à leur sonorité brute, comme retranchés de notre familier. Notre dit est toujours en deçà, au delà, ou à côté de ce que nous souhaitons dire du fait du refoulement.

Le rêve d'une langue toute, c'est Babel qui nous le raconte, ce lieu de la confusion des langues où les premiers hommes se sont perdus dans leur prétention aliénée et aliénante de mettre fin à toute division, de retrouver la plénitude perdue de la langue.

Cette tentative de se confondre avec l'origine engendre le chaos, car nul ne peut accéder à l'absolu du sens. Il n'y a pas de dernier mot.

L'exil de et dans la langue est ici lié à la condition d'être parlant. Il a quelque chose de structurant pour le sujet dans son articulation au lien social. La langue n'existe certes pas indépendamment du sujet qui s'y implique. Mais qu'en est-il du devenir de la langue en situation d'exil réel ou de migration lorsque le passage d'une langue à une autre est vécu comme une blessure ou lorsque le sujet se sent comme banni

* Psychologue Clinicienne, Maître de conférences en psychologie clinique, Université Paul Valéry Montpellier III.

du monde parce qu'il parle une langue autre non reconnue comme partageable ?

Ce passage d'une langue à une autre ne vient-il pas renforcer cette étrangeté inhérente à toute langue au point d'exposer parfois le sujet à un silence de mort, et par là même à l'impossibilité d'établir un lien social ?

Ce passage d'une langue à une autre ne nous renvoie-t-il pas finalement à cette question fondamentale de savoir ce que parler veut dire, que ce soit dans sa langue dite maternelle ou dans une langue étrangère, quelle qu'elle soit ?

C'est ce que je propose ici de mettre en travail. Pour cela, il convient de préciser ce que nous entendons par langue, langage, et parole en laissant tout d'abord place à l'approche linguistique.

Langue, langage et parole

Approche linguistique

D'un point de vue linguistique, un sujet peut apprendre n'importe quelle langue car toutes les langues, bien qu'une logique particulière les soutienne et les distingue d'un point de vue manifeste, (Benveniste 1954) fonctionnent selon des règles structurales considérées comme universelles : opposition et corrélation entre signifiants (De Saussure 1915), et entre les sons (Jacobson 1963). Pourtant, la rencontre au quotidien avec des enfants provenant d'autres cultures, inhibés face à la langue française, témoigne d'un rapport beaucoup plus complexe à la langue qui nécessite de prendre en compte non seulement ce que Benveniste appelle « la logique particulière qui soutient au delà de toute évolution universelle les distinctions de chaque langue manifeste, »¹, mais également le lien entre la structuration psychique et la langue, qui n'est pas réductible à une pure synthèse ou à une nomenclature.

Afin de situer ces concepts de langue, langage et parole, nous partons de la définition de F. de Saussure² qui, constatant le caractère multiforme et hétéroclite du langage, à partir de ses composantes phonologiques, conceptuelles, individuelles et sociales va dégager l'objet de la linguistique par un acte fondateur : « Il n'y a selon nous qu'une solution à toutes ces difficultés : il faut se placer de prime abord sur le terrain de la langue et la prendre pour norme de toutes les autres

1 BENVENISTE E., 1954, p. 62.

2 DE SAUSSURE F. 1915, 1964, *op. cit.*

manifestations du langage. En effet, parmi tant de dualités, la langue seule paraît susceptible d'une définition autonome et fournit un point d'appui satisfaisant pour l'esprit ».³

Dans la mesure où la démarche scientifique consisterait à d'abord délimiter et à définir son objet, seule la langue en effet peut être étudiée en tant que telle, isolée de ses déterminations psychiques, socio-historiques et économiques.

« La langue n'est pas une fonction du sujet parlant, elle est le produit que l'individu enregistre passivement »⁴ ; « elle ne suppose jamais de préméditation » ajoute F. de Saussure⁵. « La parole est au contraire un acte individuel de volonté et d'intelligence, dans lequel il convient de distinguer : 1° les combinaisons par lesquelles le sujet parlant utilise le code de la langue en vue d'exprimer sa pensée personnelle ; 2° le mécanisme psycho-physique qui permet d'extérioriser ces combinaisons. »⁶

Il conviendrait de compléter cette définition rigoureuse de la parole en rappelant qu'étymologiquement c'est ce qui est « jeté à côté », c'est à dire ce qui est dans la marge de cet aspect fonctionnel du langage.

Le langage est donc pour de Saussure cet élément multiforme qui consiste dans l'acte qui met en œuvre une intention de communiquer chez un sujet dans lequel il est bien difficile de démêler les différents composants verbaux, corporels, sociaux.

Mais revenons à présent à une approche psychanalytique.

Approche psychanalytique

Le langage : cette structure dont l'élément fondateur demeure insaisissable participe avant tout d'une réalité humaine, c'est à dire toutes ces logiques du sens inhérentes à sa codification. Les recherches actuelles sur les capacités langagières des singes n'ont pas vraiment démontré le contraire. Il n'est de langage que fondé sur une langue articulée à la parole et il ne peut y avoir de langue sans langage. Mais de quelle langue s'agit-il ?

La langue maternelle : D'un point de vue psychanalytique, la langue maternelle n'est pas la langue que l'on parle, mais celle par laquelle on est parlé. Elle désigne ce qui sans cesse se dérobe, migre, se déplace, se transforme et ressurgit sous forme d'énigme dans le rêve, le lapsus, l'acte manqué. Pourquoi l'appelle-t-on maternelle ?

N'est-ce pas parce qu'elle évoque le lieu de l'interdit, cette terre mère dont il faut se séparer pour accéder à la parole ? Le maternel dans

3 *Ibidem*, p. 25.

4 Nous serons amenée plus loin à émettre quelques réserves sur ce point.

5 *Ibidem*, p. 30.

6 *Ibidem*, p.31.

la langue qui demeure toujours intraduisible n'est pas sans évoquer ce corps à corps ou ces échanges précoces entre la mère et l'infans : celui qui ne parle pas encore, dans cet univers érotisé qui engage les affects, qui éveille amour, haine, curiosité ; où se produit tout un tissage de gestes et de sensations, de lallations, d'explorations et de jeux phona-toires.

Grâce à cet espace de jeu au sens winnicottien, l'enfant peut se détacher de l'immédiateté des choses, les éprouvés corporels se transmutent ainsi en demande afin de se faire entendre dans une langue autre articulée à la castration, à la Loi ; langue dans laquelle subsiste un inconnu qui fait de tout sujet un étranger à sa propre langue.

Très tôt l'enfant découvre l'inadéquation entre son appel et la réponse de l'Autre. Très tôt, il fait l'expérience qu'il n'est pas tout pour sa mère et qu'elle n'est pas tout pour lui. C'est ainsi qu'il rencontre l'altérité de l'Autre et se reconnaît comme être divisé, pris dans un processus de nomination et de substitution signifiante.

La langue maternelle dont les contours sont incernables demeure en sous-jacence du langage constitué, c'est à dire de toutes ses constructions culturelles nécessaires, utiles, logiques qui organisent la vie sociale en découpant le temps en un passé, un présent, un avenir auquel il permet d'accéder par sa codification.

Tel est le langage né de « la langue » maternelle, cette structure de base que Lacan (1972-1973) nomme en un seul mot. Elle n'est donc pas à confondre avec le langage codifié mais elle s'y articule sans que leur connexion jamais ne cesse. Le mouvement de cette trame dont le fondement échappe est perpétuellement reconstruit et déconstruit. C'est ainsi que s'élève le langage au delà de l'usage (utilitaire), c'est à dire à une fonction de symbole.

Or, comment un sujet amené à changer de langue et à adopter d'autres codifications étrangères à sa culture peut-il habiter cette langue ?

Cela nous amène à définir ce que parler veut dire.

La parole

La parole est souvent réduite à sa dimension usuelle dans le discours commun mais ce qui nous intéresse ici c'est sa fonction, c'est à dire la manière dont elle constitue un acte pour le sujet. La parole est ici à entendre au sens que nous indique l'étymologie, à savoir ce qui est jeté à côté ; cet « à côté », c'est ce que l'aspect informatif ou performatif

du langage ne parvient à saisir que comme raté. Pour que cette parole ait la valeur d'un acte, il faut que le sujet s'y engage subjectivement en se comptant dans le langage pour faire entendre sa voix qui n'est pas réductible à une matérialité sonore.

Autrement dit, pour parler une langue, quelle qu'elle soit, pour que cette langue soit vivante, partageable et articulable à d'autres langues, il est nécessaire que le sujet y implique sa voix et son désir, désir toujours singulier qui ne se confond pas avec la langue commune. Confondre sa langue avec la langue de la masse, celle de « tout le monde », c'est réduire cette langue à une langue contagieuse et non pas à une langue transmise à travers laquelle se dégage un style.

Il est toujours difficile d'habiter sa langue mais cette difficulté se redouble lorsque cette parole là est en faillite, ou lorsque la souffrance du sujet est telle qu'elle n'est dicible dans aucune langue.

La parole, c'est ce qui permet de ne pas se figer dans sa langue et de reconnaître que tout être parlant est un exilé de la langue toute. C'est cet exil de la langue toute qui permet au sujet de trouver son style et d'accéder à la parole, c'est à dire d'être dans le malentendu, dans l'écart entre le mot et la chose. C'est ainsi que l'acte de parole ouvre sur ce paradoxe fécond que R.Gori compare à « Janus dont un visage regarde vers la vérité subjective et historique passée par le refoulement dans les limbes corporelles de l'enfance, et dont l'autre négocie toute vérité en lui donnant une valeur d'échange sociale et culturelle au prix de son aliénation »⁷

Cette parole qui grâce à la dimension symbolique intervient comme coupure/lien entre la langue maternelle et le langage constituée, c'est ce qui fait défaut dans les propos du sujet dit « psychotique » qui, s'il est bien inscrit dans le langage, ne fait pas entendre sa voix mais la voix, voire des voix. Même s'il a accès au découpage grammatical, il ne peut fonctionner dans la dialectique c'est à dire sur le mode de la dénégation. Pour lui, langue maternelle et langage se confondent.

Les blessures de la langue

Mais en dehors de la psychose, l'expérience clinique nous montre que cette parole évoquée plus haut peut être mise à mal lorsque certains sujets provenant d'autres cultures assimilent la langue du pays d'accueil comme langue de la conformité, langue réduite à son aspect usuel et instrumental qui n'autorise plus l'expression du désir.

7 GORI R., 1977, p. 72. Voir également à propos de la parole le remarquable ouvrage de GORI R., 1996, *La preuve par la parole*, Paris, PUF.

La question qui se pose alors, c'est la manière dont cette langue est investie, transmise mais aussi accueillie par l'environnement.

Plusieurs cas de figure peuvent se présenter :

La langue du silence

Dans ce cas de figure, je pense à ces enfants qui, bien que « comprenant » leur langue dite maternelle, ne peuvent s'exprimer que dans la langue du pays d'accueil. Lorsque leurs parents s'adressent à eux en arabe, ou en berbère par exemple, ils répondent en français. Rendue au silence, cette langue reste inarticulée. Cette défense s'avère nécessaire pour certains enfants qui trouvent en elle un moyen de se détacher de l'emprise maternelle et des éprouvés menaçants qui s'y rattachent, comme si le fait de maintenir à distance leur langue permettait de ne pas troubler l'ordre des choses.

C'est le cas de Mounir, âgé de neuf ans, qui ne présentait apparemment aucune difficulté, y compris dans le maniement de la langue française et dans sa scolarité, jusqu'à ce qu'il découvre pour la première fois (pendant les vacances scolaires) le pays de ses parents : la Tunisie, et par la même occasion le grand père maternel qui, ne comprenant pas que son petit fils ne sache pas parler l'arabe en dehors de quelques mots usuels, a insisté pour que ce dernier s'y attèle.

Au retour des vacances, Mounir manifeste une agressivité symptomatique d'un malaise. Il ne parvient plus à investir les activités scolaires. Depuis, son rapport au français se dégrade, il devient instable, comme si la rencontre du pays parental conjuguée à l'impératif de parler l'arabe était venue réveiller une problématique jusque là endormie, non élaborée. En effet, le maniement de la langue française lui avait donné la possibilité de se soutenir jusque là. Ce maniement lui avait permis de construire une barrière défensive contre des identifications et des affects intolérables, mais le démantèlement du « faux-self » qui l'avait protégé jusque là a réveillé en lui de fortes angoisses.

C'est à partir de cette angoisse qu'a pu s'ouvrir une brèche, propice au surgissement de la parole dans le transfert.

Parfois ce sont les parents eux-mêmes qui interdisent à leur enfant l'usage de leur langue pour qu'il s'adapte au nouvel environnement.

Je pense à Yacine, enfant marocain mutique, dont la mère ne s'adressait à lui qu'en langue française. La langue arabe, qui était destinée exclusivement aux échanges du couple parental devenait pour cet enfant la langue de l'inceste, langue qui se refuse à tout

échange social, échange dans lequel il n'a pu s'inscrire qu'à partir du moment où il a pu trouver la langue de son désir.

Une langue porteuse de honte

Dans cet autre cas de figure, la langue du pays parental est parlée mais réduite à la sphère familiale. Dans l'espace social, elle est proscrite, niée. Cette langue dans laquelle les mots réussite et savoir doivent se taire est souvent vécue dans la honte, honte qui produit chez le sujet un effet de mise à nu qui le coupe des autres.

C'est la position de Khalida, jeune fille marocaine âgée de neuf ans, qui maintient une sorte de clivage entre le dedans (l'espace familial où la langue est autorisée) et le dehors (l'espace social où la langue arabe est bannie). Elle se montre choquée lorsque je laisse échapper un mot en arabe.

À travers cette attitude défensive, qui témoigne de l'intériorisation d'une image dévalorisée de la langue parentale, Khalida tente de préserver un narcissisme en péril. Se vivant comme porteuse de quelque chose de négatif, elle rejette sa différence avec sa langue. Cela ne va pas sans souffrance se répercutant dans des inhibitions et des blocages de l'investissement intellectuel et scolaire.

Lorsque la différence est vécue comme quelque chose de condamnable et non de constructif, le sujet s'aliène dans une langue de convenance qui nourrit le mensonge de la non séparation.

En lui redonnant l'amour de la langue, l'espace subjectif d'un travail psychique l'a aidée progressivement à se détacher de l'identification confuse à sa langue, langue qui l'empêchait d'engager sa différence dans une autre langue.

La langue intouchable

Parfois c'est la langue du pays d'accueil qui est interdite dans l'espace familial. Lacan nous rapporte à ce propos un exemple au livre III de son séminaire⁸. Il s'agit d'un patient d'origine corse, qui avait vécu à Paris une existence très renfermée, enfant unique d'un couple aussi conflictuel que passionné, « refermé sur leur loi propre », ce qui fait que l'enfant participait à leur intimité conjugale, intimité renforcée par l'usage exclusif de la langue corse à la maison. Il y avait donc pour le sujet un clivage entre ce qui se passait au domicile, survalorisé par le culte de cette différence, et l'extérieur. Ce clivage était tout à fait ressenti par le sujet, entre les moments face à sa mère, et ce qu'il

8 LACAN J., 1955-1956, p. 71-72.

éprouvait seul à l'extérieur. Par un souci déontologique, l'auteur n'en dit pas davantage sur les symptômes de ce patient, le qualifiant toutefois de « malade grave » et signalant que sa névrose se manifestait par des comportements régressifs, incluant une confusion de sa génitalité et des fonctions excrémentielles.

Ce sujet, nous dit l'auteur, se montrait incapable de s'exprimer dans la langue corse en dehors du cercle familial, mais n'avait pas la moindre gêne pour évoquer ce qui serait tombé pour un autre sujet sous le coup du refoulement, car il l'exprimait en français, pour lui langue étrangère.

Cet exemple n'est pas sans évoquer pour nous ces enfants qui ne sont plus autorisés à parler la langue française une fois franchi le seuil de leur maison. La langue étrangère est ici vécue comme une intrusion qui, en confrontant au vide qu'habite chaque sujet risque de bouleverser l'unité illusoire dans laquelle se loge l'identité. Dans ce cas de figure, les enfants vivent sous l'emprise d'une langue qui tente de boucher l'écart inacceptable entre énoncé et énonciation. Soumis à l'interdit ravageur de ne pas trahir leur langue, ils deviennent garants d'une langue qui se refuse au partage, dans laquelle la parole s'absente. Cette langue qui n'admet plus de tiers, transmise parfois dans le non-dit ou la douleur de la nostalgie, échoue à réorganiser le passé en histoire.

La parole s'éclipse alors et surgit à sa place une langue mutique, incohérente.

Tel est le principal symptôme d'appel de Nassira, fillette âgée de six ans qui, à défaut d'une parole constructive, se raccroche à des fragments de langue. Son langage est incompréhensible. Cette fillette, depuis sa naissance coïncidant avec le changement de pays, a présenté diverses formes de somatisation avec une hospitalisation à l'âge de deux ans, manifestant la fragilité qui noue le corps à la parole.

Ses parents originaires du sud marocain communiquent avec elle essentiellement en arabe et en berbère mais le passage à une autre langue a toujours été redouté. Ils craignaient que la scolarisation lui fasse oublier ses origines comme les autres enfants qu'ils voient autour d'eux.

Mise en position d'éviter l'oubli qui constitue la mémoire et de combler tout intervalle où se déploierait la quête du désir et de la parole, elle avait des difficultés à accéder à un langage organisé.

Dans tous ces cas de figure, les difficultés de ces enfants nous montrent que la transmission d'une langue et/ou le passage à une autre langue non investie subjectivement comme partageable, à défaut d'être régulée symboliquement ne peut faire lien social et empêche toute élaboration des capacités du penser.

La différence linguistique, comme la différence culturelle vient plus facilement dissimuler les enjeux subjectifs, le jeu complexe des identifications imaginaires et le brouillage des places symboliques.

Seul l'évitement d'une position de tout savoir radicalisant la différence à travers une saisie au niveau du sens peut ouvrir sur la possibilité d'un travail psychique, travail qui, grâce à un espace de jeu autorisant l'enfant à questionner sa langue, en s'étonnant face à ses trébuchements et ses hésitations, en y impliquant sa voix, permet de dénouer l'impasse mortifiante dans laquelle s'immobilise parfois le sujet.

- BENVENISTE Emile, *Problèmes de linguistique générale*, 1954, Paris, Gallimard, 1996.
- DE SAUSSURE Ferdinand, *Cours de linguistique générale*, 1915, Paris, Payot, 1964.
- FREUD Sigmund, *Le mot d'esprit et sa relation avec l'inconscient*, 1905, Paris, Gallimard, 1988.
- GORI Roland, « Entre cri et langage, l'acte de parole », 1977, *Psychanalyse et langage*, Paris, Dunod.
- GORI Roland, *La preuve par la parole*, 1996, Paris, PUF.
- HASSOUN Jacques, *L'exil de la langue, fragments de langue maternelle*, 1993, Paris, Point Hors Ligne.
- JAKOBSON Roman *Essai de linguistique générale*, 1963, Paris, Éditions de Minuit.
- LACAN Jacques, *Le Séminaire, Livre III, Les Psychoses*, 1955-56, Paris, Seuil, 1981.
- LACAN Jacques, *Le Séminaire, Livre XX, Encore*, 1972-73, Paris, Seuil, 1975.

Bibliographie

Résumé Langue et exil renvoient ici à la question fondamentale de qu'est ce que parler veut dire, que ce soit dans sa langue dite maternelle ou dans une langue étrangère. Qu'en est-il du devenir de la parole en situation d'exil réel ou de migration lorsque la différence de langue est vécue comme quelque chose de condamnable et non pas de constructif. L'expérience clinique nous montre que la transmission d'une langue et/ou le passage à une autre langue non investie subjectivement comme partageable, à défaut d'être régulée symboliquement, ne peut faire lien social et empêche toute expression du désir.

Mots clés Exil, différence, langue langage, parole.

Summary Language and exile send us back to the main question, which is the meaning of speaking, either in mother-tongue or in a foreign language. What is the becoming of speech in case of real exile or migration, when difference of language leads to feel guilty, and is not looked upon as something constructive. Clinical practice shows us that transmission of a non invested language by the subject himself and/or the change to an other language non invested by the subject as being able to be common, if not regulated by symbolic, can't create social link and prevents any expression of desire.

Key words Exile, difference, tongue, language, speech.
